



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Saint-Ouen, le 4 septembre 2025*

### **La FNA alerte Bercy sur l'impact d'une fiscalité automobile punitive sur le pouvoir d'achat des Français**



De g. à dr. : Edouard BONNEFIS, Directeur associé de Bonnefis Automobile, Nora DROUVROY, Responsable du service juridique FNA, Aliou SOW, Secrétaire Général FNA, Bruno CHOIX, Président de la branche maintenance-vente FNA

**La Fédération Nationale de l'Automobile (FNA) poursuit son dialogue régulier avec les représentants du ministère de l'Économie et des Finances afin de défendre le pouvoir d'achat des Français et la santé de la filière automobile. Le 3 septembre, elle a été reçue à Bercy par M. Emmanuel Monnet, directeur de cabinet du ministre, pour présenter ses analyses et des propositions concrètes.**

Cet échange a permis à la Fédération de détailler les difficultés concrètes générées par la fiscalité actuelle et d'illustrer son impact sur les ventes de véhicules et le quotidien des automobilistes.

#### **Une fiscalité trop complexe**

Lors de cette rencontre, la FNA a souligné les problèmes générés par une fiscalité automobile devenue illisible, en raison de règles changeantes et complexes. Or, les mesures actuelles, loin de favoriser la transition écologique, freinent au contraire le renouvellement du parc automobile. Ces dispositifs désorientent les consommateurs et fragilisent les professionnels. Elle a réclamé une refonte complète du mode de calcul du malus CO<sub>2</sub>, dans un objectif de simplification et de relance du marché des véhicules neufs. À cette fin, la FNA propose un nouveau système reposant sur trois paliers et trois taux, établis en fonction des émissions de CO<sub>2</sub> et du prix du véhicule.

Elle a également partagé l'inquiétude des professionnels concernant le manque de transparence dans la mise en œuvre, dès 2026, du malus aux véhicules d'occasion précédemment exonérés. La FNA demande à l'État de mettre cette information à la disposition du public via un site public gratuit tel que [HISTOVEC](#), qui permet au vendeur de partager l'historique du véhicule.

Au-delà, la FNA a plaidé pour une refonte du barème de dégressivité, applicable notamment aux véhicules d'occasion importés, afin qu'il soit en adéquation avec la dépréciation réelle des véhicules. Dès lors qu'un véhicule fait l'objet d'une première mise en circulation, sa dépréciation sur le marché est d'au moins 15% dès son immatriculation, et de 20 à 30% au terme de sa première année.

### Une pression fiscale qui pèse sur les ménages

Ces difficultés fiscales ont un impact direct sur le quotidien des Français et sur la santé économique de la filière. Entre 2019 et 2024, les immatriculations de véhicules neufs et d'occasion ont ainsi chuté de 22 % en France, un recul plus marqué que dans le reste de l'Europe. La multiplication des taxes (malus au poids, barème CO<sub>2</sub>, taxation des flottes, fin d'exonérations pour certains véhicules) pèse sur le budget des ménages, qui renoncent souvent à l'achat d'un véhicule neuf. Par conséquent, le parc vieillit, devient plus coûteux à entretenir, et la transition vers les véhicules électriques est freinée.

Mais cette crise ne touche pas seulement les ménages : elle fragilise l'ensemble de la filière automobile et prive l'État de près de 3 milliards d'euros par an de recettes fiscales, notamment via la TVA.



« Chaque mesure fiscale supplémentaire éloigne un peu plus les Français du renouvellement de leur véhicule. C'est une double peine : pour le pouvoir d'achat, pour l'environnement, et pour les finances publiques », alerte Bruno Choix, président de la branche maintenance-vente de la FNA.

### La FNA propose des solutions concrètes

La Fédération a présenté au ministère des recommandations détaillées afin de stabiliser la fiscalité automobile, soutenir le pouvoir d'achat et accompagner une transition écologique réaliste. Elle demande des règles fiscales claires et prévisibles, qui permettent aux ménages de planifier leurs achats et aux professionnels d'investir en confiance.

### La FNA veille au pouvoir d'achat et à l'activité des professionnels

Depuis toujours, la FNA se mobilise pour défendre les automobilistes, les artisans et l'ensemble des professionnels de la filière. Elle rappelle que ce sont les ménages modestes et les habitants des territoires ruraux et périurbains qui sont le plus impactés par un cadre fiscal complexe. Ces mesures engendrent souvent peu de bénéfices environnementaux concrets.

La Fédération appelle donc à des mesures équilibrées, qui protègent le pouvoir d'achat des Français tout en soutenant l'activité des entreprises du secteur.

---

### À propos de la FNA

La FNA est l'organisation professionnelle représentative des Entrepreneurs-Artisans de l'automobile et de la mobilité depuis 1921. Elle regroupe l'ensemble des métiers en lien avec les services de l'automobile, une filière qui compte 140 000 entreprises et 470 000 salariés.